

Département de Loir-et-Cher
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
 Présents : 14
 Vote pour : 15
 Vote contre : 0
 Abstention : 0

Date de la convocation :

14 MAI 2021

Séance du 20 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt mai, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 mai 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 14 mai 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Jocelyne DELLA PUPPA - Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

Était absent excusé : Jean-Luc ESNAULT ayant donné pouvoir à Sylvain DECOURS.

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Yvette MASSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<p>N° 53/2021</p>	<p>Objet : Signature de conventions de partenariat avec la société protectrice des animaux « la Fondation 30 Millions d'Amis en vue de la stérilisation des chats errants dans les lieux publics</p>	<p>8. DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES 8.5 Politique de la ville habitat logement</p>
------------------------------	---	--

La Municipalité souhaite procéder à une campagne de stérilisation des chats errants : les agents et un vétérinaire assureront la capture des chats et les déposeront chez le vétérinaire pour stérilisation et identification. Ils seront ensuite relâchés sur leur site de capture.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame la maire :

- ✓ à lancer une campagne de stérilisation des chats errants pour 50 chats cette année
- ✓ à signer la convention avec la fondation 30 millions d'amis
- ✓ à imputer la recette correspondante au budget principal de la commune.



La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture
le 31/05/2021 et de la publication le 31/05/2021

La Maire,



Françoise PLAT